Fonctionnement de la vie scolaire à l’internat.

**Les attendus** : les AED de service **sont responsables** de leurs groupes d’élèves. **Il ne faut pas que des** **élèves se retrouvent seuls**, sans surveillance. Ils sont soit dans une activité, soit dans une veillée, soit dans une salle avec d’autres qui ne souhaitent pas participer aux veillées. Au moment du coucher il vous est interdit de quitter votre chambre de garde pour aller retrouver vos collègues.

**TOUT INCIDENT**, et **selon son IMPORTANCE**, sera signalé **soit par écrit** (mail, texto ) pour informer la cpe/infirmière/direction/gestionnaire, soit par téléphone directement pour les incidents majeurs aux personnes de garde.

**Seuls les AED QUI FONT LES NUITS SONT AUTORISES A SE GARER A L’INTERIEUR DU LYCEE**.

Chaque AED de service sur l’internat est responsable durant son service de :

* **L’état** de sa chambre de garde. ***IL EST INTERDIT DE REMONTER DES PLATEAUX ET DE LA*** *NOURRITURE DU REFECTOIRE. Vous êtes responsable de l’état de propreté de votre chambre. Le nettoyage du four et du réfrigérateur de l’appartement des AED est à votre charge. Il n’est pas possible de vous faire vos teintures.*
* De l’état des chambres et sanitaires des élèves. Il est **interdit aux élèves de déplacer les meubles**, de laisser traîner **le linge par terre**…L’AED devra vérifier que **les chasses d’eau** soient tirées. Si tel n’est pas le cas, le ou les élèves concernés seront rappelés afin de le faire. **Les élèves ne doivent pas manger dans leurs chambres.**
* Les fenêtres et portes de chambres doivent être fermées. Les agents se chargeront de les aérer.
* Rien ne doit-être stocké en haut des armoires.
* **Chaque internat doit-être fermé le matin**.
* **Les issues de secours situées dans chacun des 3 internats ne doivent pas être utilisées en dehors des situations d’urgence. Les élèves n’ont pas à passer par là pour sortir.**
* Des mallettes PPMS sont disposées à divers endroits dans chacun des 3 internats : ne pas y toucher en dehors des situations d’urgence.
* De la **restitution du linge rendu** toutes les 3 semaines (housses de couettes, taies d’oreillers, draps housses…).

Un point régulier sur le bon fonctionnement de vos internats sera fait régulièrement avec les référents d’internats, le service de gestion et la direction.

**Le lundi matin**, les élèves internes déposeront leurs sacs dans une salle (au niveau du hall). Ils les récupèreront au moment du goûter.

Après ce moment, les élèves monteront dans leurs internats respectifs afin de défaire leurs sacs. Ce jour-là, pas d’activités le lundi entre 17 et 19h00. La veillée aura bien lieu. **L’AED devra prendre la** **panière de linge de son aile**.

Les AED en poste vérifieront les trousseaux et noteront chaque manquement (sous-vêtements, chaussettes, produits d’hygiènes…) afin que nous puissions informer les familles en cas d’oublis. **Pour rappel, interdiction d’avoir du déodorant ou laque, ou spray à l’internat !**

**Le matin :** vous procéderez au réveil des élèves à 6h30. L’AED de garde accueillera les premiers internes au petit-déjeuner à partir de 7h20,( et s’assurera du bon comportement des internes) tandis que ses collègues vérifieront l’état de propreté et de rangement des chambres des élèves. Fin du petit-déjeuner à 7h45.

Les élèves iront ensuite en cours, même ceux qui commenceraient plus tard (dans ce cas ils seront accueillis en permanence).

**L’accès à l’internat entre 7h45 et 17h00 est interdit aux élèves.**

**Les appels** : Une feuille d’appe par semaine est disponible à la porte de la cantine (côté cuisine). Il faut procéder à un appel à 17h00 (goûter), à 19h00 (repas) et 22h00 (coucher).

Pour les activités et veillées, l’AED responsable de son groupe pointera la présence sur la fiche.

Signalez toute absence de l’élève à la cpe et /ou chefs d’établissements en cas d’absence de cette dernière.

**Les portables** : Ils seront ramassés le soir à 20h00 et mis dans une enveloppe au nom de l’élève. L’élève ne doit pas entrer dans votre chambre de garde pour le charger…c’est à vous de le faire. C’est à vous de le leur remettre le lendemain matin.

**Les médicaments** : Vous devez veiller à ce que les élèves concernés les prennent. (voir infirmière scolaire).

**Le repas du soir**: Aucun interne n’aura accès au self avant 19h00. Les AED de service, après avoir vérifié leurs appels et fluidifié le service pourront dîner sur place. Tout aliment pris au niveau de la cantine devra être payé.

Les internes quitteront le self par internat lorsque l’AED de service aura donné le « feu vert ». Merci de veiller à ne pas le faire tous en même temps.

**Le coucher** : Les AED s’assureront que les élèves rentrent bien dans leurs chambres, dans le calme avant l’extinction des feux à 22h00. Les portes d’accès extérieures devront être fermées le soir, et les alarmes enclenchées.

**Lingerie-gestion du linge**.

1. Elèves.

Le vendredi de 7h00 à 8h30 : **NOUVEAUTE**: Chaque élève descend son linge (y compris tapis de bain, et, éventuellement serviettes et peignoirs prêtés par la lingère),

 selon le calendrier fourni à l’année (rotation toutes les 3 semaines). En échange il reçoit du linge pour la prochaine période.

L’élève qui part en PFMP dépose son linge le vendredi matin et vient récupérer du linge le lundi entre 17h30 et 18h00 à son retour au lycée.

*Si un drap est tâché, l’élève le redescendra à la lingerie*.

1. AED

**Chaque chambre de garde reçoit 5 parures** de lit en début de semaine (le lundi entre 17h30 et 18h00. **Le linge est restitué le vendredi matin** (7h00-8h30) via une panière descendue par l’AED de service (draps, housse de couette, essuie-main, tapis de sol).

1. Vacances scolaires.

**Le vendredi matin de chaque petite vacance**, tous les internats descendent leur linge qui sera lavé pendant les permanences.

*Pour info : la lingère propose un atelier de formation à l’utilisation du lave-linge.*

Nous savons pouvoir compter sur vous pour nous aider au bien-être des élèves.

CPE : Delphine Brunel